

LES ÉCUEILS DANS L'APPRÉHENSION DE L'HISTOIRE DU GÉNOCIDE DES TUTSI

Assumpta Mugiraneza

Mémorial de la Shoah | [« Revue d'Histoire de la Shoah »](#)

2009/1 N° 190 | pages 153 à 172

ISSN 2111-885X

ISBN 9782952440981

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-153.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.

© Mémorial de la Shoah. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES ÉCUEILS DANS L'APPRÉHENSION DE L'HISTOIRE DU GÉNOCIDE DES TUTSI

par Assumpta Mugiraneza¹

Entendre le cheminement qui conduit une partie de l'humanité à interdire à l'autre d'habiter la planète suppose d'affronter notre angoisse à penser l'impensable, aujourd'hui qualifié d'indicible. Parce que penser, c'est prendre le risque d'être inquiet, il ne s'agit pas seulement de se « déprendre du connu » mais de soi...²

Devant cette angoisse que nous ressentons tous, mais que nous n'acceptons pas tous d'affronter, le chercheur dispose d'un ensemble de méthodes qui l'aident dans ses tentatives d'approcher cet abîme. Les outils méthodologiques conçus dans le domaine des sciences humaines, notamment pour « penser » le crime nazi, ont atteint un niveau de « performance » singulier. Nous avons commencé à croire en un monde qui, avec plus ou moins d'efforts, est obligatoirement accessible à notre connaissance. De la philosophie à la physique nucléaire, de l'histoire à la nanotechnologie, de la psychanalyse à l'astronomie, etc., l'homme moderne vit dans la confiance en la science et la conviction que tout événement peut trouver son explication, un jour ou l'autre, et que les catastrophes que le monde n'a pas pu prévenir trouvent malgré tout une explication *a posteriori*, ce qui est sensé permettre de s'en prévenir pour l'avenir.

Dans le domaine des génocides ou des violences extrêmes, l'homme va d'abord chercher à se convaincre qu'il a compris, qu'il est indemne. Et bien souvent, c'est à partir de cette estrade scientifique, nullement « impliqué » et forcément « objectif », qu'il tentera d'appliquer sa lecture des faits et leur explication. Si la force des

1. Responsable du projet du Mémorial du Génocide à Kigali.

2. Georges BENSOUSSAN, *Europe. Une passion génocidaire. Essai d'histoire culturelle*, Paris, Mille et une nuits, 2006.

choses fait que l'homme en question se trouve « impliqué », de quelque côté qu'il soit, là aussi, il cherchera d'abord et avant tout à se rassurer. S'il est victime, il cherche à se convaincre et à convaincre le monde qu'il n'est pas ce « mal absolu » que le système d'extermination faisait de lui. La voie est encore plus tortueuse et contradictoire pour le bourreau, qui vit avec deux connaissances qui ne peuvent cohabiter dans une vie normale, à savoir qu'il a fait des victimes innocentes et en même temps doit présenter un visage plus acceptable tant pour l'individu que pour la société.

Au Rwanda, le bourreau et la victime sont tous les deux « impliqués », mais le chercheur ou le journaliste observateur restent, eux, hors l'univers du bourreau et de la victime : ils arrivent comme des étrangers. Devant cette équation, nous nous devons de trouver un point d'attaque pour tenter de saisir les mécanismes en jeu, en cerner la portée pour tenter de donner sens à ce qui est insensé par sa nature. Nous nous devons de faire vite et d'entreprendre une déconstruction patiente de l'architecture de l'extermination. Mais comment procéder lorsque le crime se déroule dans une culture étrangère ? Comment composer avec des étrangers à double titre – non partie prenante à l'événement et étrangers au monde culturel –, comment compter sur eux pour reconstruire la trame qui a conduit au crime ?

Penser le génocide des Tutsi pose encore plus de difficultés que tout ce que nous avons connu jusqu'ici. En effet, le monde de la connaissance n'a que très peu de prise sur le terreau culturel du génocide des Tutsi. Les autres génocides ont été conçus et réalisés dans un contexte culturel proche de ceux qui vont en devenir les historiens. Il est difficile d'imaginer un spécialiste de la Shoah qui ne pratique ni l'allemand, ni le français, ni l'anglais ou le yiddish. Dans le cas du Rwanda, l'univers discursif reste inaccessible directement au non-rwandophone. C'est sans parler des traditions, du code culturel rwandais singulier, même en Afrique. En face de cette barrière culturelle, il y a une autre spécificité de ce « génocide de proximité », selon l'expression de Jean Hatzfeld³. Avec le génocide

3. Jean Hatzfeld est l'auteur de trois ouvrages sur le génocide des Tutsi : *Dans le nu de la vie* (Paris, Seuil, 2000), *Une saison de machette* (Paris, Seuil, 2003) et *La Stratégie des antilopes* (Paris, Seuil, 2007).

des Tutsi, tous les Rwandais ont un degré de proximité inédit dans l'histoire. Cela complique singulièrement la tâche du Rwandais qui est amené à étudier un crime dont il est soit victime soit bourreau, directement ou indirectement. En outre, l'histoire des violences dont la population tutsi a été victime depuis 1959, est longtemps restée sous silence, occultée par les responsables politiques rwandais, ignorée par les historiens et les médias. Ces violences sans justice, ces morts sans sépulture et dont on ne porte pas le deuil, tout cela a fini par ruiner les efforts de mise en parole, de témoignages, et complique la reconstruction des identités individuelle et sociales⁴. Les Rwandais ont eu plus de mal encore à trouver les mots pour nommer le génocide dont ils sont soit perpétrateurs, soit victimes. Les faits dépassaient l'entendement et les concepts manquaient, tant dans les connaissances partagées que dans la langue des Rwandais. Chaque mot trouvé finissait par revêtir une signification autre.

Devant ces difficultés, l'une des voies empruntée a été celle d'une démarche comparatiste entre la Shoah et le génocide des Tutsi. Les connaissances acquises dans le domaine de la Shoah, les analyses devenues possibles et accessibles avec le temps, servent aujourd'hui à tenter d'analyser ce qui s'est produit au Rwanda avant, pendant et après le génocide. Cela est valable tant pour le crime et sa construction que pour les lendemains de génocide, le traumatisme, la solitude, l'incompréhension et l'impossibilité de se taire à jamais. Le Rwandais, qui désormais doit vivre avec un génocide en héritage, doit emprunter ou fabriquer les outils de compréhension et de gestion du contentieux de génocide. Par ailleurs, le chercheur non rwandais doit forger de nouveaux outils et, patiemment, observer, collecter les données, tenter de trouver une piste de lecture et de compréhension. Les deux ont besoin de collaborer pour dépasser leurs limites respectives. Essayer de comprendre, s'entendre sur les mots et les concepts, investir le domaine le plus fécond de toute vie rwandaise, à savoir l'univers discursif.

4. Ce sujet a été traité par l'auteur dans une conférence organisée à l'Unesco, le 4 avril 2004, « 10 ans, après le génocide des Tutsi, la reconstruction de l'identité individuelle et sociale des victimes ».

Qu'entendons-nous lorsque nous prononçons le mot génocide⁵ ?

Mot galvaudé, souvent employé à tort et à travers par nos médias friands de sensationnel, repris sans le *penser* dans nos discours du quotidien, le terme génocide a une histoire mais surtout un cadre juridique propre, un domaine qui lui donna jour en 1948, après la proposition de Raphael Lemkin (1944) de désigner le massacre singulier dont les Juifs d'Europe avaient été les victimes. Il ne s'agit pas d'engager un débat sur la définition de ce terme, mais d'observer certains traits communs au génocide des Arméniens, à la Shoah et au génocide des Tutsi. Lorsqu'on accepte de se pencher sur ces trois génocides, on découvre des traits communs qui ne se retrouvent pas forcément dans d'autres crimes de masse :

- Le génocide est un projet politique de sa conception à sa réalisation. Projet de longue haleine, il exige la pleine participation du pouvoir politique, militaire, administratif, économique et des masses populaires⁶.
- Le génocide n'est pas un trait lié au nombre des victimes, même si celui-ci étonne par son ampleur. Il s'agit d'un crime qui se conçoit et se réalise contre des victimes dont le principal crime est d'être né tel : arménien, juif ou tutsi.
- L'idéologie génocidaire se choisit une cible, la systématise, l'enferme dans sa fonction de future victime. La cible est désignée par sa naissance, réelle ou supposée, qui lui vaut tous les maux dont on l'affuble et qui la conduira à sa perte par l'extermination (Arménien, Juif, Tutsi, devenus vermine, rat, serpent, poux ou cafard, quand ce n'est pas microbe ou virus, sont à éradiquer).

5. Extrait principalement du mémoire d'Assumpta MUGIRANEZA, *Les discours de la haine ou des dires génocidaires. Hitler et le génocide des Juifs / Kangura et le génocide des Tutsi*, mémoire de psychologie sociale, université de Paris VIII, 1999. Des extraits de ce mémoire ont été publiés dans Assumpta MUGIRANEZA, « En hommage à Simon Wiesenthal », in Michel FINENBERG, Shimon SAMUELS, Mark WIESZMAN (dir.), *La Lutte contre l'antisémitisme, un paradigme pour contenir la négrophobie ?*, en anglais (2007), puis en français (2008). Des extraits de ce mémoire ont également été publiés in « Le génocide des Tutsi, dix ans après », *La Revue humanitaire*, 2004.

6. Au Rwanda, l'implication populaire dans l'extermination a atteint des proportions inédites. Voir Jean-Paul KIMONYO, *Rwanda, un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008.

- L'ennemi désigné par une idéologie génocidaire représente le mal absolu, il le porte dans son sang, dans sa nature, et constitue ainsi une menace imminente et mortelle pour le peuple au sein duquel il vit.
- Contrairement aux camps de rééducation, aux conversions massives et aux déplacements de populations, c'est la disparition physique, totale qui, dans le génocide, est impérativement prescrite. Contrairement aux « purifications de territoire » où il importe de chasser les « indésirables », dans le génocide, on s'emploie au contraire à empêcher les victimes de fuir. On ferme les frontières et on se met à la tâche, en prenant soin de ne pas laisser se répandre le « mal ».
- Le génocide se déroule dans un contexte de guerre, mais ses victimes ne peuvent être prises pour des victimes de guerre, elles sont tuées en raison de leur naissance. Dans un génocide, il importe davantage d'éradiquer le mal que de gagner la guerre des armes. Ainsi, au cours de la Shoah, en dépit des revers de l'armée allemande à l'Est, dans l'ensemble, les trains de déportation ne manquèrent pas au système d'extermination. Au Rwanda, on fut stupéfait de constater que l'on était plus mobilisé pour exterminer les *Inyenzi* (les Tutsi) que pour combattre militairement les troupes du FPR. La logistique du génocide n'a pas souffert des difficultés militaires. La logique d'extermination a fonctionné jusqu'au bout, même dans la fuite et dans les camps⁷.
- La logique de l'extermination totale de « l'ennemi » fait que l'on tue le mal dans l'œuf : hommes, femmes, vieux, enfants, malades... même les bébés n'échappent pas au délire exterminateur. On met autant de soin à s'assurer de la mort d'un jeune homme en âge de combattre que d'un fœtus sorti prématurément du ventre maternel. Himmler avait été clair à propos de ce qu'on devait faire des femmes et des enfants juifs ; au Rwanda, les médias et les discours de la haine recommandaient de ne pas « commettre l'erreur de 59⁸ ».

7. Dans les opérations d'infiltration et de déstabilisation à partir des camps de « réfugiés » dans l'ex-Zaïre, la priorité était portée à exterminer les rescapés du génocide.

8. Pour le Hutu Power, les précédents massacres de Tutsi n'avaient pas résolu le « problème tutsi », ils avaient laissé échapper les enfants et les femmes. Ils avaient beau jeu de citer les deux chefs de la rébellion FPR, le défunt Fred Rwigema et Paul Kagame, qui avaient fui en

- Ceux qui se livrent à cet indicible carnage le font dans une ambiance qui étonne par son apparent enthousiasme et hilarité, comme un sentiment de devoir accompli et sans la moindre apparence de culpabilité. On y va en groupes bien organisés, avec des noms de code anoblissant la tâche infâme : on parlera de « mission » ou de « travail » accompli⁹, etc.
- L'idéologie du génocide résiste aux thèses simplistes de la « folie collective », de la « soumission passive » ou du « sursaut d'autodéfense ». En effet, on constate une surprenante conscience de la tâche qu'on exécute avec une grande part d'initiative¹⁰ dans l'horreur et la souffrance infligée aux victimes. Dans une logique d'autodéfense, si logique il y a, on devra toujours rechercher l'efficacité, la rentabilité, faire le plus de morts possible dans le temps le plus court. Pourquoi autant de détails dans les mises en scène macabres avant le massacre ? Pourquoi tant de temps et d'efforts investis (inutilement alors) à torturer avant d'achever, ou à maltraiter les corps défunts ?

Il ne s'agit pas là d'une vision exhaustive, mais d'un premier constat dégagé au fil des recherches entreprises dans une démarche comparatiste.

Dire « le génocide des Tutsi » . . .

Plus que nommer, déconstruire l'idéologie génocidaire

Engager un débat sur la façon de nommer le crime qui, d'avril à juillet 1994, fut commis au nom de l'idéologie hutu à l'encontre de quiconque était tutsi ou supposé tel, sans prendre le temps d'en analyser la portée, a conduit beaucoup de nos contemporains dans une voie controversée. En effet, si le mot génocide n'était pas absent du descriptif des différents massacres dont furent victimes les Tutsi au nom de l'idéologie hutu, on ne peut pas dire pour autant que ceux qui l'employaient en avaient toujours une idée bien précise.

(suite de la note 8) Ouganda lorsqu'ils étaient bébés. Cette fois-ci, il ne fallait surtout pas commettre la même erreur. Ainsi, la revue *Kangura* enseignait que le petit d'un serpent était un serpent, et qu'il fallait tuer le serpent et ses petits et casser les œufs.

9. Pour en savoir plus, voir Jean HATZFELD, *Une saison de machettes*, op. cit.

10. Voir Jean-Pierre CHRÉTIEN (dir.), *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995.

Au printemps 1994, le monde se réveille en contemplant les corps qui jonchent les rues de Kigali, les corps charriés par la rivière Akagera. Les rapporteurs parlent de massacres systématiques, organisés... L'œil averti redoute un génocide. On se prépare alors à commémorer les 50 ans de la libération des camps nazis et le « plus jamais ça » est devenu abject face au spectacle du Rwanda (commémoration qui aura lieu un an plus tard). Que se passe-t-il alors sur le plan discursif ? Comment expliquer qu'au moment où tout le monde consent à qualifier cet événement de génocide, personne ne semble se préoccuper de le qualifier correctement ? Comment expliquer l'usage répandu de l'expression « génocide rwandais » ou « génocide du Rwanda » ?

Dans leur grande majorité, les Rwandais n'ont pas l'habitude de ce type de débat sémantique. Pour eux, c'est une évidence, les Tutsi se font massacrer et il en a toujours été ainsi depuis la fin des années 1950. Dans leurs différentes interventions sur la scène internationale (ONU, médias, etc.), on parle de génocide rwandais et plus rarement de génocide tutsi ou de génocide des Tutsi.

D'un autre côté, l'opinion internationale découvre un pays quasi inconnu jusqu'alors, le Rwanda. Sans effort cognitif particulier, on ne pouvait se soucier de la précision avec laquelle il convenait de parler de génocide. On fonctionne alors à l'économie cognitive et on se contente de « génocide rwandais » ou de « génocide du Rwanda ».

Dans les premiers mois qui suivent le génocide, cela ne semble gêner que les rares personnes averties de la « chose ». Mais l'appellation va vite revêtir un autre aspect. À l'intérieur du Rwanda, l'expression « génocide rwandais » est bientôt préférée et perçue comme évitant de stigmatiser les Hutu. On pense alors que cela aidera à préserver un minimum de paix civile et servira de base à la politique de réconciliation dans un pays isolé et obligé de faire cohabiter les bourreaux et les victimes sur un territoire exigü. Les débats sur la façon de nommer les choses en kinyarwanda tournent court, on ne discute ni des faits ni du sens des choses. À insister sur l'élément tutsi, on risque d'être vite classé comme un extrémiste tutsi, peu soucieux de la paix fragile qui s'installe. Hors du Rwanda, le terme

de « génocide rwandais » reste d'usage, mais pas pour les mêmes raisons. Pour un grand nombre, il s'agit d'une appellation peu exacte, mais qui ne gêne pas outre mesure. Ceux qui en font leur sujet de recherche ne pensent pas toujours à rectifier cette erreur. Mais dans d'autres milieux, l'expression « génocide rwandais » est devenu un cheval de Troie. En effet, les bourreaux, leurs alliés ou leurs complices voient dans ces mots l'occasion rêvée de mener un combat négationniste. En parlant de « génocide rwandais », parfois au pluriel¹¹, cela permet d'occulter le crime du génocide perpétré contre les Tutsi et, en même temps, d'ouvrir un boulevard à la théorie du double génocide¹². Rwandais et non Rwandais pris dans cette erreur sont victimes de n'avoir pas pris le temps de penser avant de dire. Un génocide s' imagine et se construit par la propagande nourrie d'actions ciblées jusqu'à la « Solution finale ». Ici plus qu'ailleurs, cerner le comment du génocide des Tutsi passe nécessairement par l'analyse discursive.

De Itsembatsemba, Itsembabwoko, Itsembabatutsi à Jenoside y'Abatutsi¹³

Toutes ces formules, en effet, semblent renvoyer au même univers cognitif et discursif, mais leur usage approximatif d'après le génocide a été sérieusement contaminé par la campagne négationniste du génocide des Tutsi ! Un exemple qui demande que l'on s'y arrête : *Itsembatsemba* ou extermination/éradication. Sémantiquement, le mot est clair. Dans les faits aussi. En effet, dès qu'on se penche sur la propagande génocidaire (médias, discours politiques, caricatures ou chansons), on retrouve sous le verbe *gutsemba* (exterminer) conjugué à tous les temps, à tous les modes. Personne n'avait alors

11. Voir Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *L'Inavouable. La France au Rwanda*, Paris, Les Arènes, 2004. Cela reste mémorable venant de la bouche du président François Mitterrand, en 1994, puis, neuf ans plus tard, du Premier ministre français Dominique de Villepin.

12. Pour plus d'informations, voir, dans ce même numéro, les articles consacrés au négationnisme du génocide des Tutsi : A. Mugiraneza, « *Négationnisme au Rwanda post-génocide* », pp. 285-298, H. Dumas, « *L'histoire des vaincus. Négationnisme du génocide des Tutsi au Rwanda* », pp. 299-348.

13. De l'extermination/éradication, extermination raciale ou ethnique, extermination des Tutsi au génocide des Tutsi.

semblé éprouver le besoin de préciser qui était désigné à cette éradication programmée, car cela allait de soi, c'était l'ennemi, le Tutsi ! Au début, on se contentait de *gutsemba* (exterminer) ; que l'on ait été emmené à répéter le radical – *tsemba* – vient appuyer la radicalité de l'action et de son aspect répétitif. De tous les témoignages, spontanés ou obtenus dans les *Gacaca*¹⁴, ceux qui portaient « travailler » y allaient chantant : « *Yeee, tubatsembatsembe, Yeee, tubagandagure...* » (Allons, exterminons-les, éradiquons-les. Allons, écrasons-les dans la fureur, la brutalité et la souffrance¹⁵). Au moment où le Front patriotique rwandais (FPR) met fin au génocide et procède aux arrestations massives de ceux qui sont accusés de génocide, le terme de *gutsembatsemba* résonne encore au-dessus des collines rwandaises. Pour nommer, provisoirement, le génocide des Tutsi, on aurait pu s'en tenir à cette appellation, en attendant de pouvoir lui adjoindre le qualificatif tutsi. Mais les Rwandais débattent et certains rejettent l'usage de *Itsembatsemba*, en précisant que c'est à cause de *ubwoko* (la race ou l'ethnie), que les gens ont été tués. Ils préfèrent donc l'usage de *Itsembabwoko*, et seule une minorité ose demander *Itsembabatutsi*. Pour rassembler tout le monde, on décide de coller les deux appellations et dire *Itsembatsemba-et-Itsembabwoko*. Au début, cette double appellation semble présenter deux avantages : elle contente nombre de gens et donne l'illusion de ménager les différentes sensibilités à l'intérieur du Rwanda. Le mot d'ordre est alors de faciliter la cohabitation et la réconciliation des Rwandais...

Mais rapidement, le négationnisme s'empare de cette voie. Génocide rwandais comme *Itsembatsemba* et *Itsembabwoko*, explique le discours négationniste, désignent bel et bien les massacres des Hutu (par le FPR) et les massacres des Tutsi. La théorie du double génocide trouve donc son expression dans une appellation choisie et promue à l'intérieur même du Rwanda. Aujourd'hui, user de *Itsembatsemba* pour désigner le génocide des Tutsi est devenu quasi impossible car le discours de la théorie du double génocide a investi ce terme d'une autre signification.

14. *Gacaca* (se prononce *gatchacha*) : juridictions traditionnelles mettant l'accent sur la prise de parole par les protagonistes, la recherche de la vérité et la réconciliation des deux parties. Elles ont été réadaptées et remises en place pour juger les exécutants du génocide des Tutsi.

15. C'est nous qui traduisons.

Par la suite, on a parlé de « génocide » (*Jenoside* en kinyarwanda également) sans oser lui donner le qualificatif qui lui sied. Le travail des historiens, l'affirmation du pouvoir rwandais et le harcèlement de ce même pouvoir par l'appareil négationniste conduisent à des mises au point mémorables. Ainsi, dans son discours d'inauguration de la conférence internationale sur l'Unité et la Réconciliation au Rwanda, en mai 2004, le président rwandais, Paul Kagame, met les points sur les i. Il rappelle les faits à l'audience, en précisant que beaucoup de ceux qui sont dans la salle en savaient bien plus qu'ils ne voulaient le dire. Il fait clairement la distinction entre trois situations. En 1994, dit-il, au Rwanda, des Rwandais sont morts les armes à la main ; si nous avons arrêté le génocide, ne pensez pas que c'était en chantant ou en récitant de la poésie à ceux que nous trouvions en train de massacrer ; nous les avons combattu par les armes et nous les avons vaincus, beaucoup sont morts, évidemment. Puis, continue-t-il, certains de nos militaires ont été condamnés à mort et exécutés pour s'être vengés, violant l'interdiction formelle de se venger soi-même. Soyons clairs, les seuls massacres systématiques programmés furent ceux commis à l'encontre des Tutsi, pour la seule raison qu'ils étaient nés Tutsi. Et lorsque nous parlons de génocide, précise alors le président Kagame, nous parlons du génocide des Tutsi¹⁶. Ce discours marquait une nouvelle étape dans la façon de parler du génocide au Rwanda.

Un autre pas important est franchi ensuite lorsque le TPIR (Tribunal pénal international pour le Rwanda) décide de rompre avec une habitude regrettable selon laquelle les défenseurs des accusés niaient purement et simplement l'existence même du crime dont étaient accusés leurs clients. Dans l'affaire Karemera, la chambre d'appel décida que « le génocide n'avait pas besoin d'être prouvé devant ses juges ». Il fallut néanmoins attendre plus de deux ans pour voir le Parlement rwandais s'emparer de la question et décider que, dans les trois langues du Rwanda, on parle bien de génocide des Tutsi. Le débat n'est cependant pas clos. Mais partant d'une base claire, les discussions apportent des précisions sur certains aspects et permettent de débattre enfin sur le *comment* du génocide.

16. L'auteur de cet article, venue de France, était présente à cette conférence. Elle cite ses notes dans le rapport remis à l'association « Communauté rwandaise de France » et traduit du kinyarwanda au français.

Prendre conscience de la distance qui nous sépare du Rwanda, dépasser l'instant... Interroger les pratiques

Le regard d'analyste porté sur le génocide des Tutsi se heurte à deux obstacles au moins, contradictoires en apparence. Il s'agit du paradoxe de la distance et de la proximité¹⁷ vis-à-vis de l'événement.

La distance géographique et culturelle réelle risque parfois de se muer en distance psychologique. Géographiquement, le Rwanda est au cœur de l'Afrique, avec tout ce que cela peut laisser supposer. Une ancienne colonie allemande (jusqu'en 1916), passée ensuite sous tutelle belge jusqu'en 1962. Beaucoup ignoraient jusqu'à son existence. En outre, la faible bibliographie disponible au moment du génocide est principalement composée d'ouvrages qui trouvent leur inspiration dans la vision coloniale. C'est-à-dire une vision raciale de la société rwandaise. Dans les faits, c'est au Rwanda que s'est déroulé le dernier génocide du XX^e siècle. Avec cette « barbarie à la machette », le Rwanda replonge l'observateur « au cœur des ténèbres », et la distance que cela crée vire au couple antagoniste barbarie-civilisation. Il serait abject de s'arrêter là.

Concrètement, le Rwanda est surtout loin parce que l'univers rwandais est difficilement accessible au chercheur venu de l'Occident, qui ne peut accéder directement ni à la langue ni aux traditions. Il est un observateur qui n'a reçu aucune indication précise quant au code culturel d'un peuple qu'on n'a jamais réellement regardé pour ce qu'il est, mais pour ce qu'on pensait ou voulait qu'il fût. Le chercheur qui doit donc se débarrasser de ses présupposés sur l'Afrique, sur le Rwanda et accepter d'ouvrir un regard neuf.

La proximité avec le génocide des Tutsi est une autre réalité, avec laquelle le chercheur, qu'il soit rwandais ou étranger, doit composer. En effet, à l'époque des technologies de l'information, on peut avoir l'impression d'avoir vécu en direct les massacres du printemps 1994

17. La notion de distance et de proximité est reprise avec plus de précision par A. Mugiraneza, « *Négationnisme au Rwanda post-génocide* », pp. 285-298 dans ce numéro.

et de vivre en continu l'actualité rwandaise, notamment grâce à l'internet. Ce qui conduit à oublier la distance concrète et la distance méthodologique à entretenir. La proximité s'exprime aussi par le temps écoulé... Un peu plus de 14 ans ! C'est trop proche, le rapport entre histoire et actualité s'en trouve fragilisé.

Dès lors, on sait que pour tenter de rendre intelligible les mécanismes qui ont conduit au génocide des Tutsi, il faut accepter de se départir de ses habitudes vis-à-vis de l'Afrique, dépasser l'instant au profit de la durée. Interroger à la fois la pratique et la propagande anti-tutsi, mais surtout interroger l'architecture bureaucratique et administrative qui ont rendu possible ce crime doublement massif, tant par le nombre de victimes que par le nombre des personnes impliquées dans les mises à mort. Un génocide de proximité à plus d'un titre, dans la mesure où l'on a non seulement tué son proche (conjoint parfois, voisin, ami dont on connaissait bien les habitudes ou qui était venu chercher refuge, etc.), mais aussi parce que les méthodes de mise à mort pour la très grande majorité – la machette, le gourdin, la massue ou la petite houe – exigeaient une proximité physique indéniable¹⁸. Il s'agit de se mettre au plus près du terrain, de collecter, d'interroger pour constituer un matériau conséquent, digne d'un sujet aussi complexe. D'accepter de passer par une sorte d'anthropologie historique¹⁹ sans que cela ne conduise à une fracture entre notre monde, qui serait civilisé, et le leur, qui serait primitif, barbare.

Oser quelques comparaisons entre la Shoah et le génocide des Tutsi...

Si le Rwanda est en Afrique, si la société rwandaise des années 1980-1990, majoritairement agricole et pauvre, a peu de points communs avec la société allemande des années trente, ces deux sociétés vont néanmoins, à cinquante ans d'écart, produire le crime

18. Voir les registres des juridictions *Gacaca*. Les méthodes d'assassinat sont bien identifiées. La procédure prévoyait l'identification des armes. Du plus petit niveau administratif de la collecte des informations, jusqu'aux procès où les accusés et les différents témoins devaient, à chaque fois, préciser l'arme du crime.

19. Pour plus d'informations, voir Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Seuil, 2008.

de génocide dont l'architecture offre de nombreux points de comparaison. Une étude²⁰ doit être consacrée au discours hitlérien et à celui des extrémistes hutu, du point de vue des stratégies discursives déployées et de l'idéologie véhiculée.

Stratégies discursives

En analysant séparément un discours de Hitler, prononcé quatre heures durant le 13 août 1920, et un ensemble de discours de *Kangura*, la voix du Hutu Power, par la méthode d'analyse cognitivo-discursive et son logiciel Tropes, il a été possible de dégager certains traits identiques dans la stratégie discursive.

- Il y a une mise en place de deux mondes opposés et exclusifs. Celui du locuteur qu'il partage avec ses auditeurs et celui des « autres » ; le « nôtre » contre le « leur ». Celui de Hitler et des Allemands opposés aux Juifs ou celui du Hutu Power et des Rwandais opposés aux Tutsi. Ces deux mondes sont antagonistes et s'excluent, ils ne peuvent cohabiter ; l'un est voué à une disparition inéluctable, il doit être exterminé par l'autre.
- Les « autres » sont seulement évoqués pour attester de leur mauvaise nature, ils sont mauvais, non nationaux, dangereux, envahisseurs... tout le contraire de ceux à qui l'on parle, « nous ». Ces « autres » servent à justifier le rassemblement, l'espace de parole créé de la sorte, ainsi que les mesures à prendre rapidement. On ne parle ni aux Juifs, ni aux Tutsi, on parle d'eux sans se soucier de ce qu'ils auraient à dire. On ne leur demande pas leur avis, on fait le constat de leur crime et la sentence tombe.
- L'histoire, la génétique, la religion, la biologie, etc., en tant que sciences sont détournées et citées à l'appui des thèses racistes ; elles servent à justifier les mesures d'extermination qu'on annonce. Les contradictions et les faux ne semblent gêner ni les auteurs ni les auditeurs.
- Les futures victimes sont désignées par un vocabulaire qui emprunte au domaine de la zoologie et de la parasitologie,

20. A. MUGIRANEZA, *Les Discours de la haine*, op. cit.

comme pour les évacuer au plus loin du monde des humains : vermine, poux, cafards, microbes, serpent, rat, bacille ou virus, par exemple, désignent le Juif ou le Tutsi.

- Le discours accuse les futures victimes de concocter un projet d'extermination visant leurs futurs bourreaux. Ce qui ne doit pas seulement relever d'un cynisme hors du commun, mais doit aussi être regardé comme une démarche cherchant à justifier par avance les massacres qui se préparent comme une défense légitime.

La liste ne prétend ni à l'exhaustivité ni à l'exclusivité, rien ne permet par exemple de dire que les autres discours de la haine n'empruntent pas partiellement les mêmes schémas stratégiques. Mais nous pouvons affirmer que, dans les dires génocidaires, tous ces traits sont présents.

L'idéologie véhiculée

L'idéologie génocidaire vise à évacuer progressivement les futures victimes du monde des humains, de l'étranger à l'ennemi, du sous-homme à l'espèce animale nuisible, etc. Du côté des futurs bourreaux, le travail de mobilisation pour le massacre va de concert avec le travail de déshumanisation des futures victimes. Le registre identitaire est remanié et instrumentalisé, la théorie du complot et l'imminence d'un danger absolu sont manipulées par de savants sorciers à qui les esprits échauffés ne demandent plus de contre-expertise. La structure discursive aboutit à une fracture absolue entre « nous » et « eux ». Aucun domaine de la vie n'est laissé à l'abandon : économie, politique, relations humaines, culture et traditions... le « mal » est localisé partout et menace.

Pour un aperçu comparatif entre l'univers discursif proposé par les nazis et le Hutu Power, nous proposons de relever quelques points.

- **L'autochtonéité** : sous cette appellation, on retrouve ce qui oppose fondamentalement le peuple, la majorité, le citoyen, le national, l'Allemand, le Rwandais, le Hutu... à l'étranger, l'envahisseur, le sans-patrie, le Juif, le Tutsi. Le discours accole à sa cible une origine étrangère.

Dans son discours du 13 août 1920, Hitler dit du Juif : « Le Juif vivait alors comme un parasite sur le corps des autres peuples [...], un tel peuple ne fondera jamais son propre État et préférera vivre aux crochets d'un autre État. » À la question qu'il pose lui-même de savoir si le Juif a, lui aussi, le pouvoir de créer un État, Hitler répond en affirmant que les trois traits fondamentaux pour créer un État (le travail, la pureté de la race et la vie intime de l'âme) font naturellement défaut au Juif : « Si ces trois qualités font défaut à un peuple, il ne peut pas construire des États et c'est bien la vérité. Car à travers les siècles, le Juif est toujours resté nomade même si c'était dans le grand style. Jamais il n'a eu ce que nous appelons un État. »

Quant à *Kangura*, voici ce qu'il dit du Tutsi : « Nous avons en mémoire l'histoire de leur arrivée au Rwanda derrière leurs troupeaux de vaches à la recherche des pâturages. » Tutsi ou Juif sont des étrangers à leurs nations, le discours n'hésite pas à les mettre directement en opposition avec les vrais natifs.

- **La race/l'ethnie** : sous ce paragraphe, on peut trouver la pureté de la race ou de la véritable identité rwandaise, ainsi que la noblesse que le travail confère au Hutu ou à l'Allemand, et qui les oppose au Juif ou au Tutsi qui n'aiment pas le travail et vivent sur le dos des autres. De mauvaise race ou ethnie, les Juifs comme les Tutsi se livrent à l'inceste pour rester entre eux mais, paradoxalement, ils sont aussi accusés de pratiquer des mariages mixtes pour dominer !

Hitler sur le Juif : « Je vous ai expliqué tout à l'heure que cette grande période dans le Nord a purifié les races [...]. Là aussi, le Juif se distingue, il n'est pas de race pure et a pratiqué l'inceste tout en se reproduisant de manière inégalable. [...] Nous voyons grandir une espèce qui, par cet inceste, porte en elle tous les défauts inhérents une fois pour toute à l'inceste. [...] La deuxième chose contre laquelle le Juif qui vit en parasite doit se tourner, c'est la pureté de la race, source de la force de tout peuple. Le Juif, national comme aucun autre peuple, ne s'est jamais mêlé avec une

autre race à travers ses millénaires, et il n'a utilisé les mélanges au mieux que pour dégénérer les autres. »

Sous un titre on ne peut plus clair, « Un cancrelat (cafard) ne peut donner naissance à un papillon », *Kangura*, la revue porte-parole du Hutu Powr, dit ceci des Tutsi : « Les spécialistes de la génétique nous disent que la faiblesse démographique des Tutsi est due au fait qu'ils ne se marient qu'entre eux. Des gens issus d'une même famille qui se marient et se reproduisent entre eux ! [...] Nous avons commencé en vous disant qu'un cancrelat ne peut donner naissance à un papillon et c'est vrai. Un cancrelat donne naissance à un autre cancrelat. [...] L'histoire du Rwanda nous montre qu'un Tutsi est resté identique à lui-même et qu'il n'a jamais changé. [...] Au Rwanda, ils trouvèrent des roitelets hutu qui s'appelaient *Abahinza* et en utilisant leur malice habituelle qui consistait à offrir des vaches et leurs filles, ils renversèrent les Hutu et s'emparèrent du pouvoir. »

- Le « mal » est dans le sang : tant le Juif que le Tutsi, les deux sont mauvais par nature et ne peuvent changer, c'est dans leurs gènes... Ainsi, on trouve ce passage dans le discours de Hitler : « Et de cette particularité qu'il ne peut pas échapper à ce qui vient de son sang, ce que lui-même admet, il y a déjà dans le Juif cette nécessité de se poser en destructeur de l'État. Il ne peut pas s'en empêcher, qu'il le veuille ou non. [...] Il manque au Juif la vie intime de l'âme. »

Le Tutsi décrit par *Kangura* est mauvais par nature et ne peut changer : « La malice, la méchanceté sont celles que nous connaissons dans l'histoire du pays. Si, dans notre langue, on l'appelle serpent, cela suffit à lui-même. Un Tutsi, c'est quelqu'un qui séduit par la parole mais dont la méchanceté est incommensurable. Un Tutsi, c'est quelqu'un dont le désir de vengeance ne s'éteint jamais, quelqu'un dont tu ne peux savoir ce qu'il pense, qui rit alors qu'il souffre atrocement [...]. Les proverbes qui suivent attestent de la méchanceté naturelle des Tutsi :

- Soigne le sexe d'un Tutsi, il te prendra ta femme.

- Reçois un Tutsi en hôte, la nuit venue, il te chassera de ton lit.

- En swahili on dit : le petit d'un serpent est un serpent.

Les proverbes [ci-dessus] montrent que la méchanceté et l'arrogance des Tutsi ne sont pas une nouveauté, mais qu'il en a toujours été ainsi. »

- **Les armes du Juif et du Tutsi : leurs femmes et le capital.** Les femmes tutsi ou juives sont accusées de participer activement au combat de leurs frères. On leur prête des charmes ensorceleurs et un dévouement sans limite à la cause de leur race. Le « Juif international », bien que responsable du communisme, est accusé d'avoir inventé et de manipuler le capital, dont il use pour noyauter et dominer le monde. Quant au Tutsi, il usa autrefois de la vache, la richesse par excellence. Le Tutsi actuel manigance grâce à l'argent. Il est accusé d'avoir noyauté la vie économique qu'il contrôle et dont il se sert dans sa lutte contre les Hutu et tous les Bantous ! L'ennemi juif comme l'ennemi tutsi est international, le complot est mondial pour le Juif, et régional pour le Tutsi.

Sur le Tutsi, *Kangura* affirme : « C'est avec malice ou par intérêt que le Tutsi entretient une relation avec le peuple majoritaire [hutu]. Dès qu'un Tutsi veut obtenir quelque chose d'un Hutu, il est prêt à tous les sacrifices et utilise tous les moyens, y compris l'argent, ses sœurs ou sa femme [...]. Les Tutsi se sont toujours servis de deux armes qu'ils prétendent être efficaces contre les Hutu : l'argent et les femmes Tutsi. » Ainsi dans les fameux dix commandement du Hutu, les trois premiers se proposent d'abord de gérer les rapports à la femme tutsi ! Le premier commandement est le suivant : « Tout Hutu doit savoir qu'une femme tutsi, où qu'elle soit, travaille à la solde de son ethnie tutsi. Par conséquent, est traître tout Hutu qui épouse une Tutsi, qui fait d'une Tutsi sa concubine, qui fait d'une Tutsi sa secrétaire ou sa protégée. »

- **Les persécutions et les massacres : massacres, persécutions...** Des crimes dont les Juifs et les Tutsi ont été victimes à plusieurs reprises. Au mieux, ils sont évoqués, mais, pour

les justifier, ils sont retournés contre eux : on les accuse d'avoir persécuté leurs accusateurs et de préparer l'extermination de ceux-ci.

Hitler peut ainsi affirmer : « Pendant des millénaires, le Juif s'est ainsi introduit et imbriqué dans les races, et nous savons parfaitement que chaque fois qu'il habitait quelque part, l'effondrement commençait à se dessiner, les peuples n'ayant d'autre solution que de se débarrasser de l'hôte indésirable s'ils ne voulaient pas sombrer. » Un peu plus loin, il affirme : « Mais lorsqu'une race détruit systématiquement les conditions de vie de ma propre race, cela ne m'est plus égal qui il est. [... Tout cela], très tôt déjà, l'a conduit à la nécessité de dominer les peuples au sein desquels il voulait vivre, ainsi qu'à la nécessité de détruire d'abord la structure interne de ces États. Nous voyons la destruction s'opérer en trois directions, celles qui justement sont essentielles pour l'État et qui ont un effet constructif. »

Pour *Kangura*, le Tutsi se prépare à dominer l'empire hima²¹, il procède par des exterminations massives : « Nous savons qu'ils ont attaqué avec l'intention de massacrer 4,5 millions²² de Hutu et surtout ceux qui ont été à l'école, comme cela s'est fait au Burundi, mais Dieu les en a empêchés. [...] Mais la menace n'est pas écartée pour autant. L'ennemi est toujours là, parmi nous, et n'attend que le moment propice pour nous liquider. [...] Dès lors, où que vous soyez, soyez fermes et vigilants, prenez les mesures nécessaires pour [les] dissuader d'une nouvelle agression. » Devançant les scènes macabres qu'on allait rencontrer pendant le génocide, *Kangura* les projette sur les Tutsi et les accuse d'avoir déjà commis ces crimes : « Ils prenaient un Hutu, lui coupaient ses organes génitaux et les faisaient porter à sa femme, quand ils ne lui demandaient pas de les manger. »

21. Le complot tutsi, selon les discours de haine anti-tutsi, vise à établir la domination tutsie dans la région des Grands Lacs (Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie et une grande partie de l'ex-Zaïre). Un délire qui n'a pas disparu du discours, notamment à caractère négationniste.

22. On est fin 1990, et les 4,5 millions de Hutu représentent la quasi totalité des Hutu, selon les statistiques ethniques de l'époque.

Pour conclure...

Comparaison n'est pas raison et, quand bien même la démarche comparatiste est une démarche normale de la recherche historique, il faut aussi garder à l'esprit la mise en garde de Hannah Arendt en 1951 : « Comprendre ne consiste pas à déduire à partir des précédents, ce qui est sans précédent ; ce n'est pas expliquer des phénomènes par des analogies et des généralités telles que le choc s'en trouve supprimé²³. »

Souligner plus que des analogies entre les discours de haine contre les Juifs et contre les Tutsi n'est pas une fin en soi. Ici, il importe plus d'inviter à une recherche en profondeur à la lumière de ce qui a été réalisé jusqu'ici sur la connaissance de la Shoah. Non pour distribuer des rôles, distribuer les cases entre les architectes de la Shoah et ceux qui ont organisé l'extermination des Tutsi, ce qui serait absurde. Il s'agit plutôt de s'appuyer sur le terrain épistémologique, dégagé par les historiens de la Shoah entre autres, afin de « s'intéresser au comment de l'événement [génocide des Tutsi], qui mène à connaître de plus près ceux qui le perpétrèrent, les victimes, et les spectateurs », ainsi que l'écrivait Raul Hilberg²⁴.

Au printemps 1994, le génocide des Tutsi se déroule loin du monde occidental, mais les technologies de l'information nous donnent à voir ce qui est sensé se dérouler au Rwanda. Nous voici pris dans un paradoxe absolu de « distance et proximité ». Il importe d'investir le terrain, en acceptant le doute, en assumant l'ignorance de certains faits, et de se livrer à un vrai travail archéologique des sites du crime contre les Tutsi du Rwanda.

De sérieux travaux d'enquête, des essais, des témoignages et quelques programmes de recherche ont déjà vu le jour, mais beaucoup

23. *The Origins of Totalitarianism*, New York, Harcourt, Brace & Co, 1951 (en anglais) ; paru en français sous le titre *Les Origines du totalitarisme*, Paris, Fayard, 1984

24. Dans son avant-propos à l'édition de 2006 de *La Destruction des Juif d'Europe* (Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire, 3 vol.).

reste encore à faire pour cerner ceux que Götz Aly et Suzanne Heim nommaient pour leur pays, l'Allemagne, « les architectes de l'extermination » et ce qu'ils appelaient « la logique de l'anéantissement²⁵ ».

Bibliographie

- Götz ALY et Susanne HEIM, *Les Architectes de l'extermination. Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, Paris, Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2006
- Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 2008
- Georges BENSOUSSAN, *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, Paris, Mille et une nuits, 1998 (nouvelle édition 2003).
- Georges BENSOUSSAN, *Europe, une passion génocidaire*, Paris, Mille et une nuits, 2006
- Jean-Pierre CHRÉTIEN (dir.), *Rwanda, les médias du génocide*, Paris, Karthala, 1995
- Human rights watch et Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, textes rassemblés par Alison Des Forges, Paris, Karthala, 1999
- Jean HATZFELD, *Dans le nu de la vie*, Paris, Seuil, 2000
- Jean HATZFELD, *Une saison de machette*, Paris, Seuil, 2003
- Abbé Alexis KAGAME, *Inganji Kalinga*, I (1943), II (1947), Kabgayi, Éditions morales
- Abbé Alexis KAGAME, *Un abrégé de l'histoire du Rwanda de 1853-1972*, Butare, Éditions universitaires, 1975
- Abbé Alexis KAGAME, *Un abrégé de l'ethno-histoire du Rwanda*, Butare, Éditions universitaires du Rwanda, 1972.
- Jean-Paul KIMONYO, *Rwanda, Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008
- Gérard PRUNIER, *Rwanda, l'histoire d'un génocide*, Paris, Dagorno, 1997
- Servilien SEBASONI, *Les Origines du Rwanda*, Paris, Karthala, 2000

24. Il s'agit du titre de l'ouvrage de Götz Aly et de Suzanne Heim, paru en 2006 : *Les Architectes de l'extermination. Auschwitz et la logique de l'anéantissement*, Paris, Calmann-Lévy/Mémorial de la Shoah, 2006.